



Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale : celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Pépins : Pommés - Poires

Ravageurs

Lépidoptères



Carpocapse : captures en baisse mais significatives
accouplements très nettement favorisés
Petite allongement des durées d'incubations



Petite tordeuse des fruits : pics de captures sur plusieurs secteurs



Eulia : à suivre de près la semaine prochaine



Capua : captures en hausse et fréquentes



Pandemis : niveaux de captures stables



Sésie du pommier : population en hausse ne moitié nord



Zeuzère : captures significatives localement



Tordeuse rouge des bourgeons : captures de nouveau en hausse et fréquente



Tordeuse verte des bourgeons : captures en hausse, mais moins fréquentes



Cossus gâte bois : observé plus au sud



Bupreste du poirier : conditions toujours favorables



Psylle du poirier : baisse de la colonisation



Charançons phyllophages et rhynchites : populations plus faibles en parcelles



Pucerons : conditions plus favorables à la colonisation, à surveiller

Pathologies



Oïdium : conditions peu favorables en cours et mais à venir



Tavelure : fin des projections issues des contaminations primaires
dernières taches à venir
nouvelles sorties de taches sur feuillage et sur fruits

Noyau : Pruniers—Cerisiers

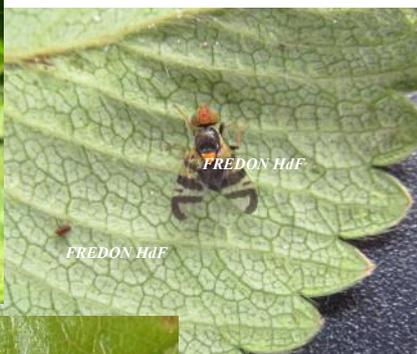


Carpocapse des prunes : baisse relative des captures



Mouche de la cerise : très nette hausse des captures

Espèce exotiques envahissante : les ambrosies



RAVAGEURS

Carpocapse

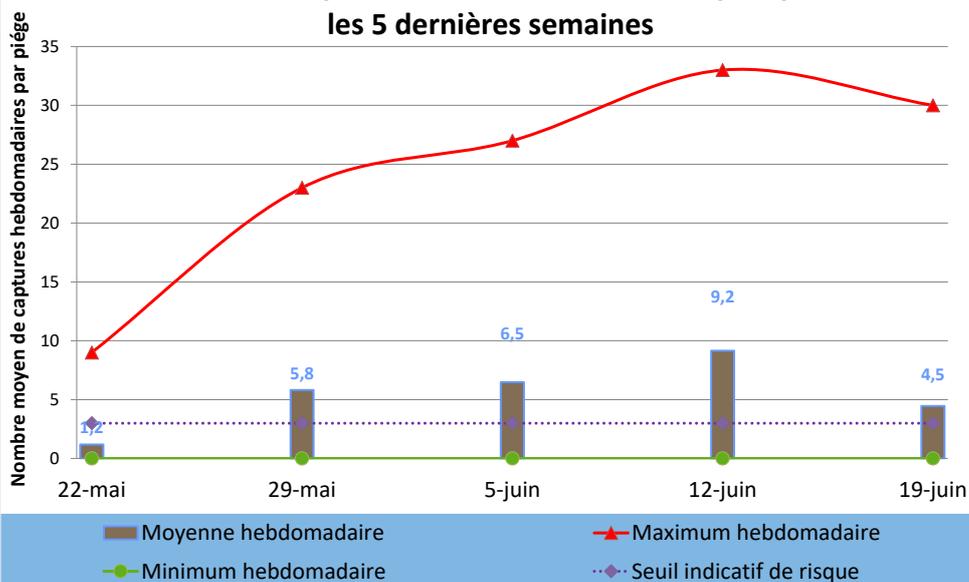


FREDON Hdf



FREDON Hdf

Evolution des captures hebdomadaires de Carpocapse sur les 5 dernières semaines

**Vol des adultes****Etat des lieux en parcelles,**

Le vol du carpocapse a été globalement en baisse au cours de la semaine dernière sur la plupart des secteurs du réseau de piégeage, à l'exception de celui de Flandre Maritime. En revanche, les niveaux de captures sont restés importants localement.

Le niveau moyen de captures hebdomadaires est de 4,5 papillons par piège, au cours de la semaine dernière.

55% des parcelles du réseau régional de piégeage ont été concernées par la présence du ravageur, soit une baisse de 9%.

Analyses de risques,

Les niveaux de captures du carpocapse des pommes et des poires ont été en baisse mais restent au-delà du seuil indicatif de risque à l'hectare en parcelle non confusée. Des dépassements de seuil ont été fréquemment observés sur la période, notamment sur l'Abbevillois, la Flandre Maritime, le Soissonnais, le Hainaut ou encore l'Avesnois. Une maîtrise des éclosions de cette période est toujours à envisager dans ces secteurs.

À ce jour, les conditions climatiques sont et vont être favorables aux accouplements voir [page 4](#).

Gestion des risques,

Un suivi régulier des pièges à phéromone est actuellement impératif afin d'obtenir un monitoring précis.

Pour les parcelles ayant fait le choix d'une protection par confusion sexuelle, il est impératif de bien suivre les pièges de monitoring pour s'assurer de la bonne couverture de la confusion.

Evolution des captures hebdomadaires de Carpocapse	12-juin	19-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	4,7	10,0	↗
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,0	↔
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	0,0	0,0	↔
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	8,5	5,5	↘
Abbevillois (80-62)	20,0	10,5	↘
Arrageois (62)	12,5	2,0	↘
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)	6,0	5,0	↘
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	12,0	0,7	↘
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)	14,5	6,3	↘
Senlisien (60)	14,0		
Omois (02)			

Seuil indicatif de risque en parcelle non-confusée :

3 captures / semaine / 1 piège sur 1 ha
4 captures / semaine / 1 piège sur 2 ha

5 captures / semaine / 1 piège sur 3 ha
6 captures / semaine / 1 piège sur 4 ha

Carpocapse



Accouplements et pontes

Etat des lieux en parcelles,

Avec l'arrivée des orages les conditions sont restées chaudes mais plus humide. De ce fait, l'hygrométrie qui pouvait faire défaut dans certains secteurs pour permettre les accouplements du carpocapse est désormais bien suffisante. En définitive, depuis le début du week-end dernier les accouplements du carpocapse des pommes et des poires sont possibles en tous secteurs.

Analyses de risques,

La situation est à très hauts risques au regard des possibilités d'accouplements. Dans les secteurs avec de forts taux de captures, les périodes d'incubation sont désormais à suivre de près, notamment l'Abbevillois, la Flandre Maritime, le Soissonnais, le Hainaut ou encore l'Avesnois.

Gestion des risques,

Un suivi régulier des pièges à phéromone est actuellement impératif afin d'obtenir un monitoring précis. Pour les parcelles ayant fait le choix d'une protection par confusion sexuelle, il est impératif de bien suivre les pièges de monitoring pour s'assurer de la bonne efficacité de la confusion.



Le tableau ci-contre vous résume la situation en fonction des secteurs géographiques (données météorologiques issues des réseaux agrométéorologiques).

■ période prise en référence pour le suivi des éclosions, d'autres dates de pontes sont possibles, cf. tableau.



Accouplements possibles Accouplements potentiels (conditions limites)	13/06/2023	14/06/2023	15/06/2023	16/06/2023	17/06/2023	18/06/2023	19/06/2023
Flandre Maritime (59)							
Flandre Intérieure (59-62)							
Lille Sud (59)							
Montreuillois (62)							
La Bassée (59)							
Hainaut (59)							
Abbevillois (80-62)							
Arrageois (62)							
Cambrésis (59)							
Avesnois (59)							
Amiénois (80)							
Thiérache (59-02)							
Picardie Verte (80-60)							
Neslois (80-60-02)							
St Quentinnois (02)							
Laonnois (02)							
Montdidérien (80-60)							
Soissonnais (60-02)							
Senlisien (60)							
Omois (02)							

Seuil indicatif de risque :

Conditions d'accouplements : températures et hygrométrie crépusculaires suffisantes réunies durant **2 jours consécutifs**.

dna : Données Non Accessibles, problème technique

Carpocapse

**Incubation et éclosion des pontes****Etat des lieux en parcelles,**

L'arrivée des orages a fait baisser les températures journalières. De ce fait, les incubations ont connu un rythme moins soutenu que les semaines précédentes. Un petit allongement de leur durée a donc été observé pour les périodes d'incubations en cours et dernières éclosions.

Les potentiels premiers dégâts sur fruits sont donc désormais observables depuis une semaine dans les secteurs les plus précoces.

Il est très important de suivre attentivement vos pièges à phéromones afin d'affiner les périodes à risques. (risque = dépassement de seuil à la date X, à reporter dans la colonne de gauche de votre secteur).

 FREDON HdF	Périodes de pontes issues des accouplements			Date (prévisionnelle) de sortie des larves		 FREDON	Périodes de pontes issues des accouplements			Date (prévisionnelle) de sortie des larves	
Flandre Maritime (59)	du	03-juin	au	4-juin	17-juin	Amiénois (80)	du	18-juin	au	19-juin	01-juil
	du	11-juin	au	12-juin	25-juin		du	-	au	-	
	du	18-juin	au	19-juin	30-juin		du	-	au	-	
Flandre Intérieure (59-62)	du	04-juin	au	5-juin	16-juin	Thiérache (59-02)	du	11-juin	au	12-juin	24-juin
	du	11-juin	au	12-juin	24-juin		du	18-juin	au	19-juin	30-juin
	du	18-juin	au	19-juin	30-juin		du	-	au	-	
Lille Sud (59)	du	04-juin	au	5-juin	16-juin	Picardie Verte (80-60)	du	04-juin	au	5-juin	17-juin
	du	18-juin	au	19-juin	30-juin		du	11-juin	au	12-juin	25-juin
	du	-	au	-			du	18-juin	au	19-juin	01-juil
Montreuillois (62)	du	03-juin	au	4-juin	16-juin	Neslois (80-60-02)	du	11-juin	au	12-juin	25-juin
	du	11-juin	au	12-juin	25-juin		du	18-juin	au	19-juin	01-juil
	du	18-juin	au	19-juin	1-juil.		du	-	au	-	
La Bassée (59)	du	04-juin	au	5-juin	16-juin	St Quentinnois (02)	du	11-juin	au	12-juin	25-juin
	du	11-juin	au	12-juin	24-juin		du	18-juin	au	19-juin	1-juil.
	du	18-juin	au	19-juin	30-juin		du	-	au	-	
Hainaut (59)	du	04-juin	au	5-juin	16-juin	Laonnois (02)	du	11-juin	au	12-juin	25-juin
	du	18-juin	au	19-juin	30-juin		du	18-juin	au	19-juin	01-juil
	du	-	au	-			du	-	au	-	
Abbevillois (80-62)	du	04-juin	au	5-juin	16-juin	Montdidérien (80-60)	du	11-juin	au	12-juin	25-juin
	du	11-juin	au	12-juin	24-juin		du	18-juin	au	19-juin	1-juil.
	du	18-juin	au	19-juin	1-juil.		du	-	au	-	
Arrageois (62)	du	04-juin	au	5-juin	16-juin	Soissonnais (60-02)	du	07-juin	au	8-juin	19-juin
	du	11-juin	au	12-juin	25-juin		du	18-juin	au	19-juin	1-juil.
	du	18-juin	au	19-juin	1-juil.		du	-	au	-	
Cambrésis (59)	du	04-juin	au	5-juin	16-juin	Senlisien (60)	du	11-juin	au	12-juin	24-juin
	du	10-juin	au	11-juin	23-juin		du	18-juin	au	19-juin	01-juil
	du	18-juin	au	19-juin	30-juin		du	-	au	-	
Avesnois (59)	du	18-juin	au	19-juin	30-juin	Omois (02)	du	10-juin	au	11-juin	24-juin
	du	-	au	-			du	18-juin	au	19-juin	1-juil.
	du	-	au	-			du	-	au	-	

IC : Incubation en cours : délai prévisionnel supérieur aux prévisions

AP : Avortement Probable : délai d'incubation supérieur au maxima biologique

Retrouvez toutes les explications des tableaux carpocapse dans la fiche « OAD : Modèle Carpocapse DGAL-Onpv Carpocapse des pommes et des poires *Cydia pomonella* » ou en suivant [ce lien](#).

Biocontrôle :

Il existe des produits de **biocontrôle** autorisés pour cet usage, retrouvez la liste des produits ici :

B

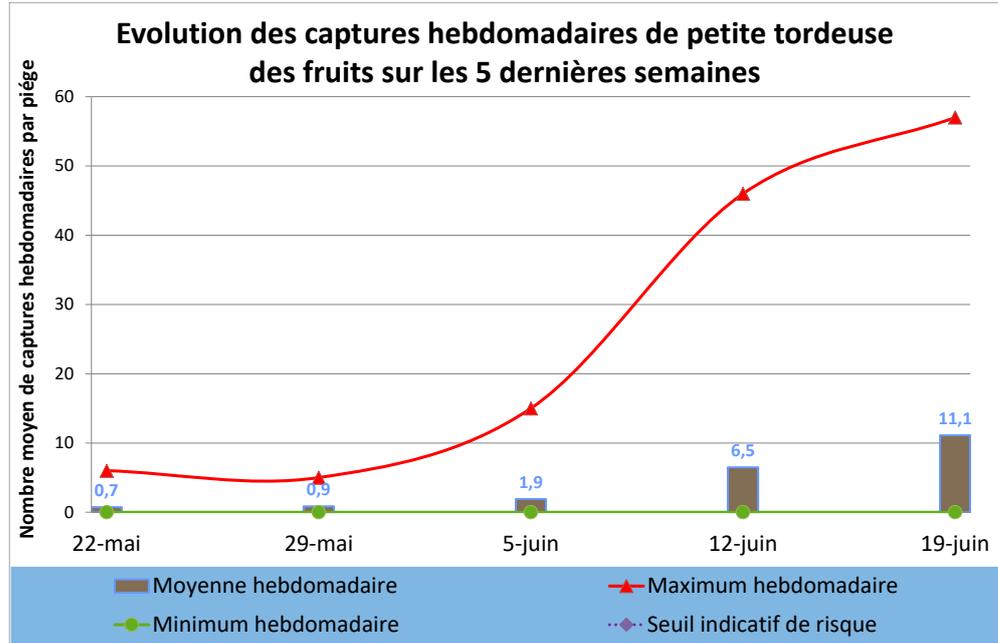
Petite tordeuse des fruits. Grapholitha Lobarzewskii.



Adultes



FREDON HdF



Etat des lieux en parcelles,

Le vol de la petite tordeuse des fruits s'est nettement amplifié en région. Des niveaux de captures très significatifs ont été enregistrés dans plusieurs secteurs de la région notamment sur l'Arrageois, la Thiérache ou encore l'Abbevillois. En moyenne sur la semaine dernière le nombre de captures a été de 11,1 papillons par piège.

Sur la période, 67% des parcelles du réseau régional de piégeage ont été concernées par la présence du ravageur, soit une augmentation de 12%.

Analyses de risques,

Dans les parcelles à fort historique et avec des niveaux de captures importants, comme sur l'Arrageois ou en Thiérache, la période est à hauts risques et doit être prise en compte dans le raisonnement de la protection des parcelles. Cette année, la protection (directe) peut être envisagée avec celle contre la carpocapse.



Gestion des risques,

Un suivi régulier des pièges à phéromone est actuellement impératif afin d'obtenir un monitoring précis.

Pour les parcelles ayant fait le choix d'une protection par confusion sexuelle, il est impératif de bien suivre les pièges de monitoring pour s'assurer de la bonne mise en place de la confusion.

Evolution des captures hebdomadaires de petite tordeuse des fruits	12-juin	19-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)	3,0	7,0	↗
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	0,0	1,0	↗
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	7,0	8,5	↗
Abbevillois (80-62)	7,0	16,0	↗
Arrageois (62)	4,0	34,0	↗
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)	0,0	0,0	↔
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	14,7	31,7	↗
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)	4,0	3,5	↘
Senlisiens (60)			
Omois (02)			

Seuil indicatif de risque :

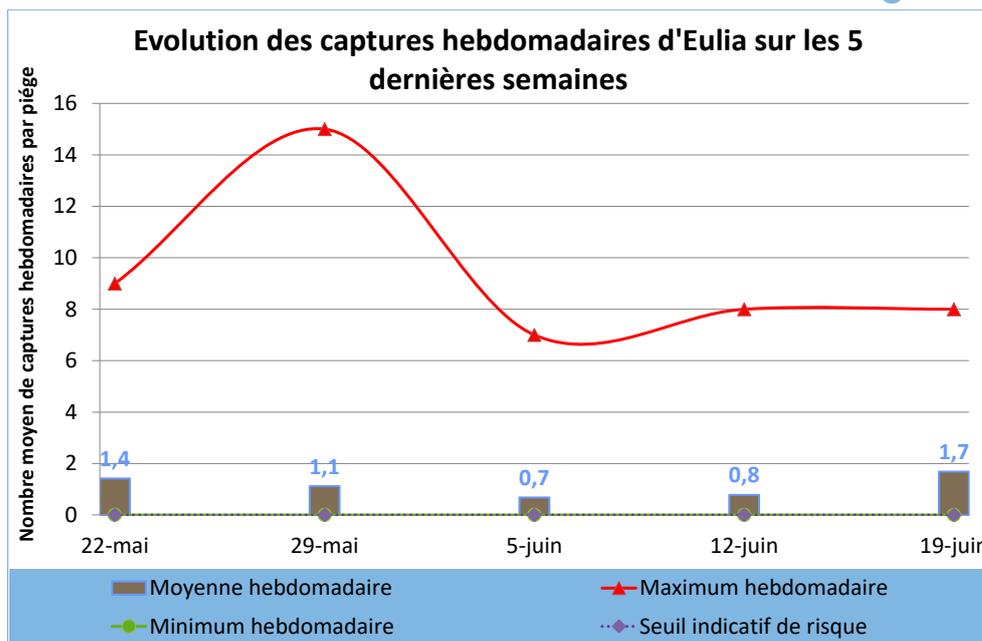
Il n'existe pas à ce jour en France un seuil validé pour ce ravageur.

Biocontrôle :

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage, retrouvez la liste des produits ici :



Eulia



Etat des lieux en parcelle,

Une douce augmentation des captures d'eulia a été observée au cours de la semaine dernière, dans la plupart des secteurs de la région. Sur la période, la moyenne des captures hebdomadaires est ainsi passé de 0,8 à 1,7 papillons par piège.

Sur la période, 47% des parcelles du réseau de piégeage régional ont été concernées par la présence du ravageur, soit une proportion en hausse de 21% par rapport à la semaine précédente.

De premiers dégâts ont été observés sur fruits, notamment sur le secteur du Hainaut.

Analyses de risques,

L'interprétation est relativement difficile à ce stade au regard des conditions climatiques de l'année en région. Les niveaux de captures de la semaine dernière pourraient laisser penser à l'émergence précoce d'un second vol d'eulia, ou moins probablement d'une résurgence tardive du premier vol. En définitive, il convient d'être très attentif au piégeage de la semaine à venir qui permettra d'affiner la tendance.

Gestion des risques,

Un suivi régulier des pièges à phéromone est à réaliser afin d'obtenir un monitoring précis, et déceler au plus tôt le vol de deuxième génération.

Les individus de première génération n'engendrent en général de dégâts que sur les feuilles, mais leur évaluation permet de se préparer au vol de seconde génération.

Evolution des captures hebdomadaires d'Eulia	12-juin	19-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,7	0,0	↘
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,0	↔
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	0,0	3,0	↗
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	4,0	0,5	↘
Abbevillois (80-62)	0,0	2,0	↗
Arrageois (62)	1,0	4,0	↗
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)	0,0	8,0	↗
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	0,4	3,3	↗
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)	0,0	1,0	↗
Senlisien (60)	4,0		
Omois (02)			

Seuil indicatif de risque :

Aucun seuil n'est validé en France pour le premier vol. Pour le second vol, 15 captures par semaine (seuil validé en Italie).

Biocontrôle :

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage, retrouvez la liste des produits ici :



Capua



FREDON HdF



FREDON HdF

Adulte



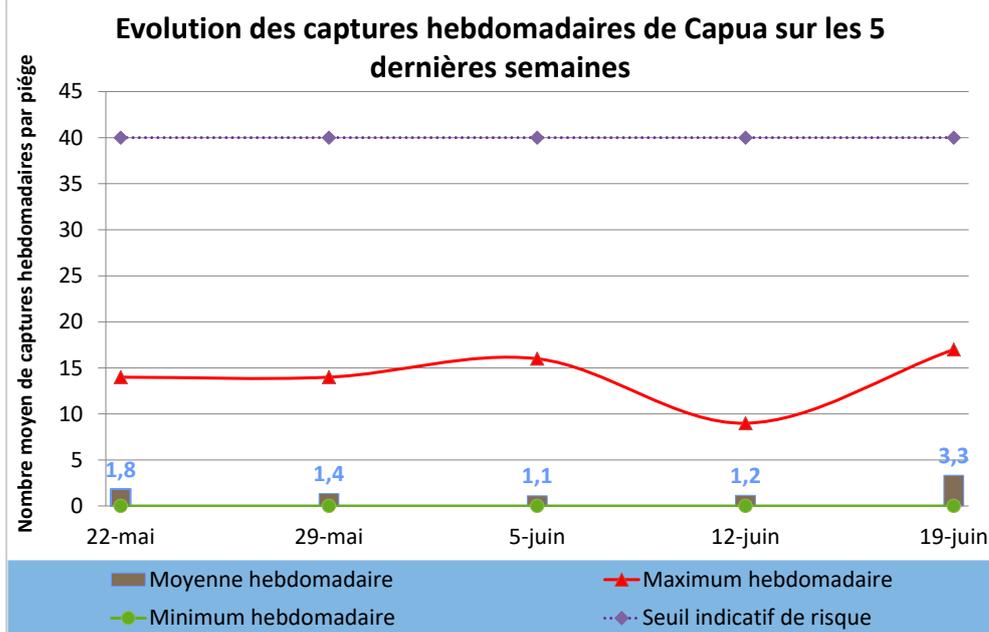
FREDON HdF

Chenille



FREDON HdF

Dégâts

**Etat des lieux en parcelles,**

Les captures de capua ont connu une hausse en région au cours de la semaine dernière, avec une moyenne régionale de 3,3 papillons par piège, fortement influencée par le secteur de la Thiérache.

Néanmoins, sur la période, 50% des parcelles du réseau de piégeage régional ont été concernées par la présence du ravageur, soit une augmentation de 22 points.

Aucun dégât imputable à capua n'a pour l'heure été observé en parcelle au cours de la semaine dernière.

Analyses de risques,

Aucun dépassement du seuil indicatif de risque n'a cependant été enregistré sur l'ensemble du réseau, au cours de la semaine dernière, malgré ces résultats en nette hausse dans plusieurs parcelles.

Gestion des risques,

Un suivi régulier des pièges à phéromone est actuellement impératif afin d'obtenir un monitoring précis.

Pour les parcelles ayant fait le choix d'une protection par confusion sexuelle, il est impératif de bien suivre les pièges de monitoring pour s'assurer de la bonne efficacité de la confusion.

Evolution des captures hebdomadaires de Capua	12-juin	19-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	4,5	0,0	↘
Flandre Intérieure (59-62)			
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	0,0	1,0	↗
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	0,0	1,0	↗
Abbevillois (80-62)	0,0	2,0	↗
Arrageois (62)			
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	0,4	11,3	↗
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)	0,0	0,0	↔
Senlisien (60)	9,0		
Omois (02)			

Seuil indicatif de risque :

40 captures sur une durée de 7 jours

Biocontrôle :

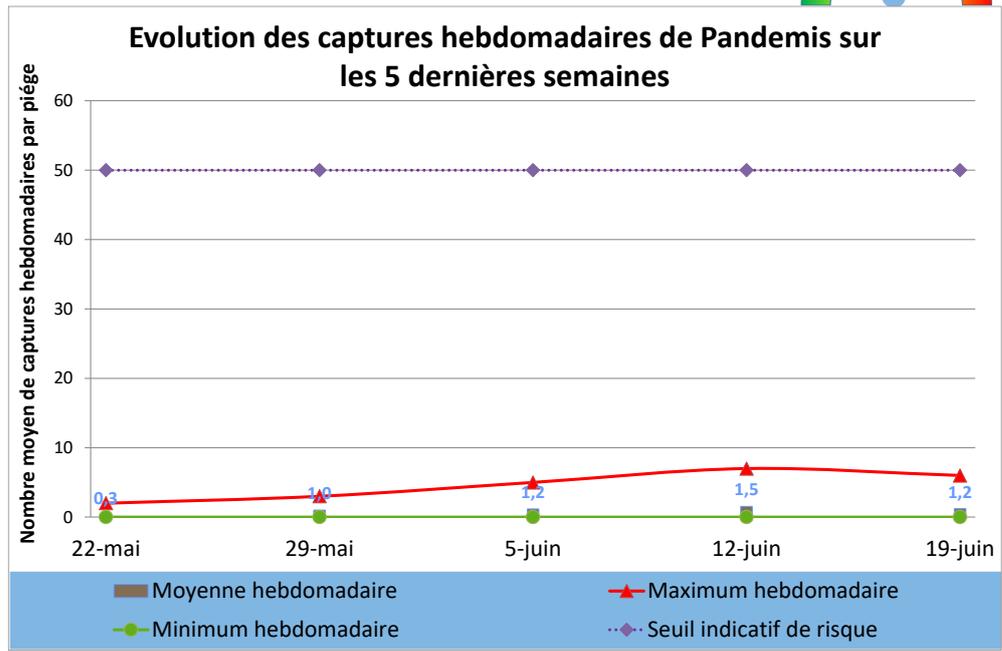
Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage, retrouvez la liste des produits ici :



Pandemis



Adultes
Dégâts



Etat des lieux en parcelles,

Les captures de Pandemis ont été en très légère baisse sur la région au cours de la semaine dernière, avec un secteur en revanche plus notablement concerné, celui de l'Arrageois. Sur la semaine la moyenne des captures a donc été de 1,2 papillons par piège.

Sur la période, 44% des parcelles du réseau de piégeage régional n'ont été concernées par la présence du ravageur, soit une hausse de 8%.

Aucun dégât imputable à pandemis n'a pour l'heure été observé en parcelle au cours de la semaine dernière.

Analyses de risques,

Aucun dépassement du seuil indicatif de risque n'a été enregistré sur l'ensemble du réseau, au cours de la semaine dernière, attention à bien prendre en compte le cumul sur 18 jours.

Gestion des risques,

Il est impératif dans les parcelles ayant fait le choix d'une protection par confusion sexuelle que les diffuseurs soient en place.

De même, poursuivez le monitoring avec les pièges à phéromone afin d'affiner la gestion des risques.

Evolution des captures hebdomadaires de Pandemis	12-juin	19-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,3	1,0	↗
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,0	↔
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)	7,0	1,0	↘
Arrageois (62)	2,0	6,0	↗
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	0,0	0,0	↔
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0		
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			

Seuil indicatif de risque :

50 captures cumulées dans les 18 jours suivant la capture du premier papillon.

Biocontrôle :

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage, retrouvez la liste des produits ici :



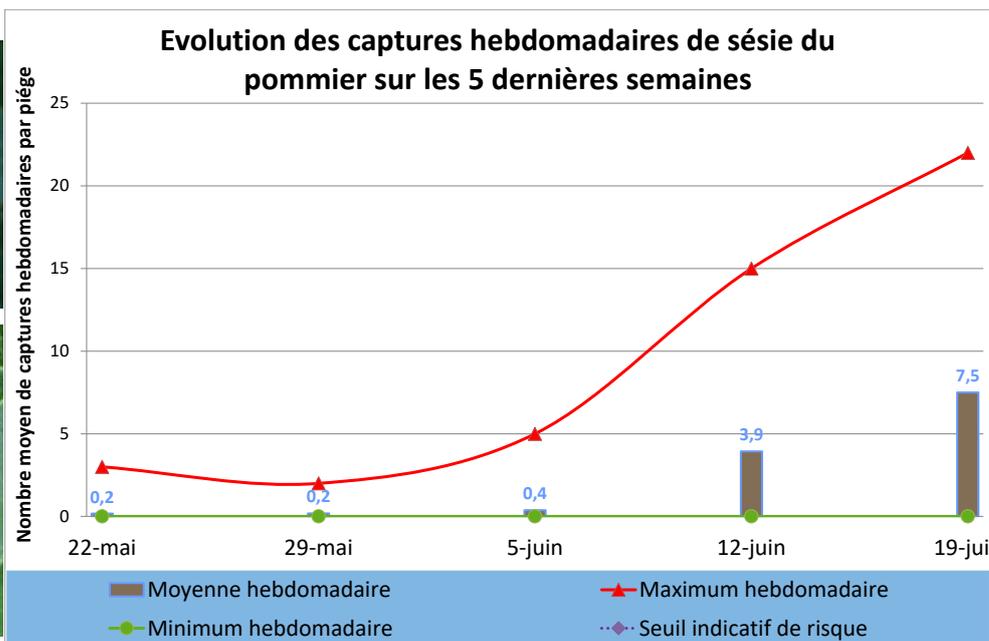
Sésie du pommier



FREDON HdF



FREDON HdF



Etat des lieux en parcelles,

Le vol de la sésie du pommier a nettement été observé avec des niveaux de captures en hausse, sur une large moitié nord de la région. Au cours de la semaine dernière la moyenne a été de 7,5 papillons par piège.

Sur la période, 71% des parcelles du réseau de piégeage régional ont été concernées par la présence du ravageur, soit une nette augmentation de 15% des parcelles du réseau.

Analyses de risques,

Dans les parcelles à historique et/ou jeunes plantations, il est nécessaire de bien évaluer les niveaux de populations actuellement. La mise en œuvre d'un contrôle des populations peut s'avérer nécessaire dans les jeunes parcelles.

Gestion des risques,

Pensez à renouveler, les **pièges alimentaires** dans les parcelles à forts taux de captures et avec les chaleurs annoncées par Météo France pour les jours à venir, afin de maintenir leur potentiel d'attractivité. Pour rappel : 85% d'eau + 10% de vin rouge + 5% de cassonade (*essais de piégeage massif réalisés en 2006 et 2007 par la FREDON HdF, cf. fiche technique disponible en ligne*).

Evolution des captures hebdomadaires de sésie du pommier	12-juin	19-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	3,3	3,0	↘
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	10,0	↗
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	2,0	12,0	↗
Abbevillois (80-62)	13,0	14,0	↗
Arrageois (62)	2,0	18,0	↗
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)	0,0	0,0	↔
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	7,0	4,0	↘
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnois (60-02)	0,0	2,0	↗
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Seuil indicatif de risque :

50 dépouilles nymphales / 50 arbres en jeunes parcelles,
200 à 400 dépouilles nymphales / 50 arbres en parcelles de plus de 7 ans

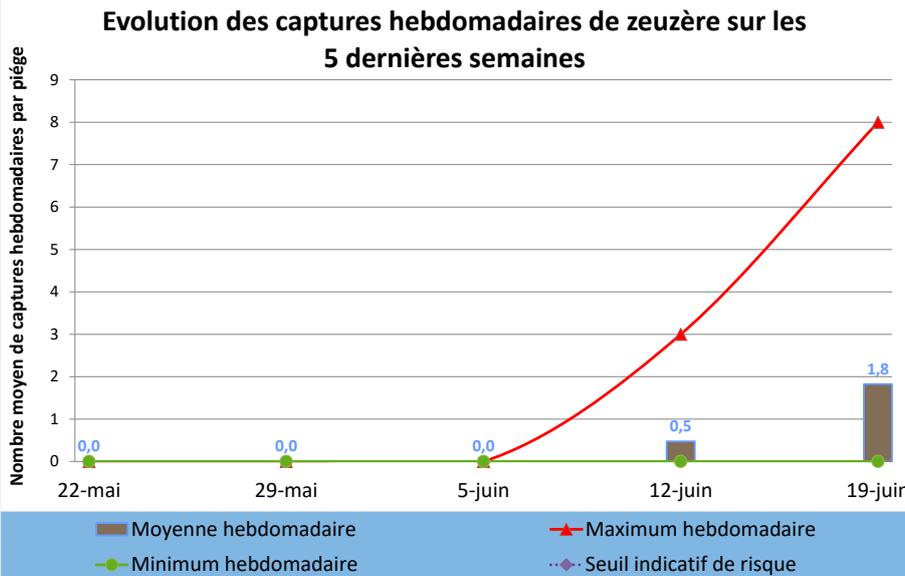
Zeuzère



Adulte



FREDON HdF



Etat des lieux en parcelles,

Les captures de zeuzère ont repris dans un nouveau secteur de plus du réseau régional de piégeage au cours de la semaine, à savoir l'Abbevillois, pour une moyenne hebdomadaire de 1,8 papillons par piège sur la période.

Au cours de la semaine écoulée, 29% des parcelles du réseau ont été concernées par la présence du ravageur, soit une hausse de 8%.

Analyses de risques,

Aucun dépassement du seuil indicatif de risque n'a été enregistré sur l'ensemble du réseau, au cours de la semaine dernière.

Les fortes chaleurs annoncées par Météo France devraient de nouveau favoriser les émergences jusqu'en fin de semaine. Puis les conditions risques d'être nettement moins favorables au ravageur selon les prévisions à ce jour.

Gestion des risques,

Les pièges à phéromone doivent impérativement être installés en parcelles à la fois pour le monitoring et pour ceux destinés au piégeage massif.

Evolution des captures hebdomadaires de zeuzère	12-juin	19-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,0	↔
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	0,0	0,0	↔
Abbevillois (80-62)	0,0	7,0	↗
Arrageois (62)	0,0	0,0	↔
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)	0,0	0,0	↔
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	1,3	0,3	↘
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	2,0	8,0	↗
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)	0,0	0,0	↔
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Seuil indicatif de risque :

10% de pousses terminales touchées pour 100 pousses observées à raison de 2 sur 50 arbres



Tordeuse rouge des bourgeons

Etat des lieux en parcelles,

Les captures de tordeuse rouge des bourgeons ont été en hausse au cours de la semaine passée. Localement, les niveaux de captures ont été de 19 papillons par piège et par semaine pour une moyenne de 4,8 papillons.

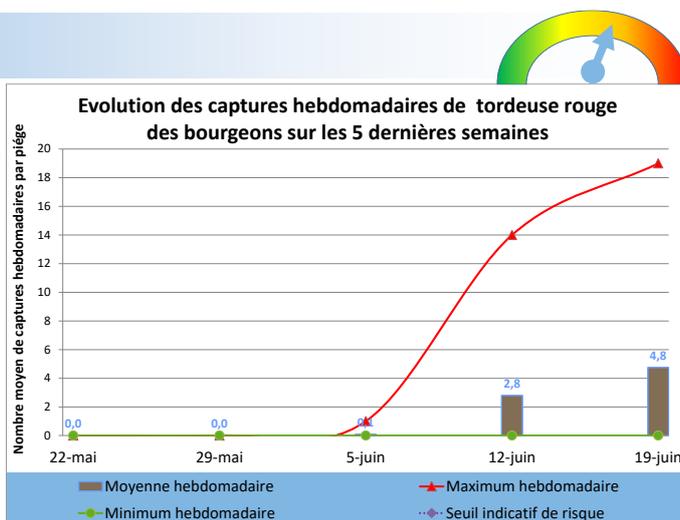
Sur la période, 50% des parcelles du réseau de piégeage régional ont été concernées par la présence du ravageur.

Analyses de risques,

L'analyse des niveaux de captures procurera des informations importantes sur l'efficacité de la gestion de la problématique durant ce printemps et sur celle pour le printemps prochain.

Gestion des risques,

Il est impératif que les pièges soient en place dans les jours à venir.



Seuil indicatif de risque :

Il est fixé à 8% d'organes touchés pour l'ensemble des chenilles, lors du printemps de l'année suivante. Ce seuil s'établit sur base d'observations à réaliser sur un échantillon représentatif de 100 pousses à raison de 2 pousses sur 50 arbres.

Biocontrôle :

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage, retrouvez la liste des produits ici :

Tordeuse verte des bourgeons

Etat des lieux en parcelles,

Le vol de la tordeuse verte des bourgeons a été en nette hausse au cours de la semaine dernière. Localement, des niveaux allant jusque 38 papillons par piège et par semaine ont été enregistrés, pour une moyenne de 14,4 papillons sur le réseau régional.

Sur la période, en revanche 50% des parcelles du réseau de piégeage régional ont été concernées par la présence du ravageur soit une baisse relative de 17 points.

Analyses de risques,

L'analyse des niveaux de captures procurera des informations importantes sur l'efficacité de la gestion de la problématique durant ce printemps et sur celle pour le printemps prochain.

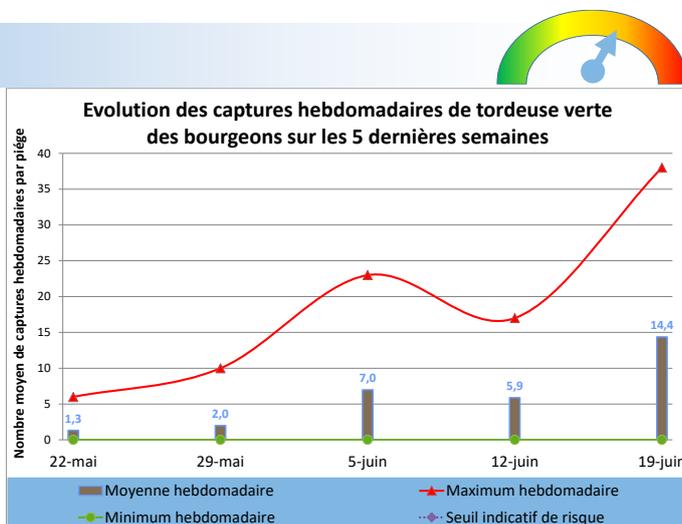
Gestion des risques,

Seuil indicatif de risque :

Il est fixé à 8% d'organes touchés pour l'ensemble des chenilles, lors du printemps de l'année suivante. Ce seuil s'établit sur base d'observations à réaliser sur un échantillon représentatif de 100 pousses à raison de 2 pousses sur 50 arbres.

Biocontrôle :

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage, retrouvez la liste des produits ici :

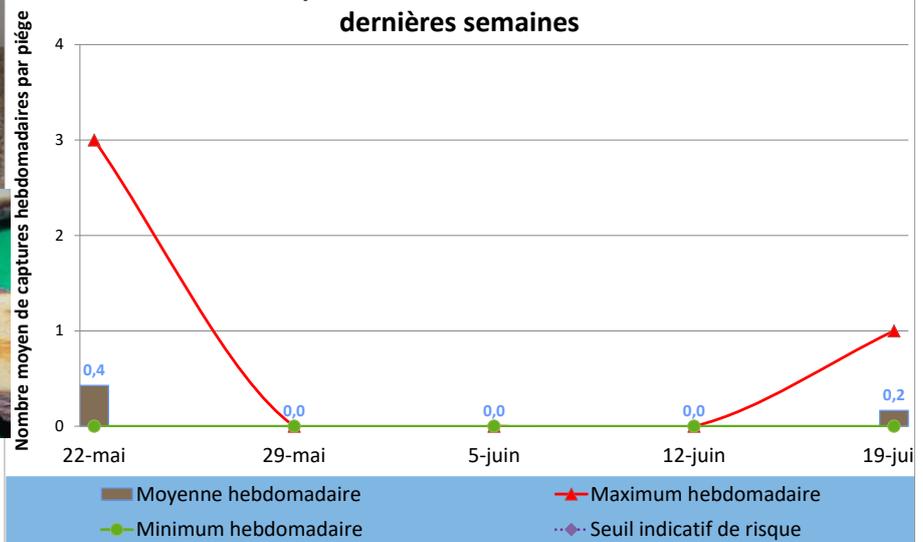


Cossus-Cossus**Etat des lieux en parcelles,**

Une capture localement a été enregistrée au cours de la semaine dernière sur le réseau de piégeage.

Analyses de risques,

La capture enregistrée cette semaine si elle n'est pas forcément exceptionnelle pour son ampleur, confirme désormais l'implantation du ravageur

Evolution des captures hebdomadaires de Cossus sur les 5 dernières semaines

dans une zone plus au sud de la région en Thiérache.

Gestion des risques,

Dès les premiers signes d'infestation d'une parcelle, le piégeage massif (10p/ha) est relativement efficace.

Seuil indicatif de risque :

Il n'existe pas à ce jour de seuil validé en France.

Agrilus ou bupreste du poirier

Au regard des prévisions climatiques de Météo France, les conditions jusque cette fin de semaine sont toujours plus que propices à ce ravageur thermophile. En effet, les températures influent nettement sur la dynamique de population de l'agrile. De ce fait, les prochains jours sont considérés comme à hauts risques et pourraient être l'occasion d'émergences importantes d'adultes. Un suivi régulier des traces d'activités doit être réalisé afin d'évaluer l'impact et la présence du ravageur. L'objectif est de dénombrer les galeries et orifices caractéristiques d'émergence. Les faces exposées au soleil seront les zones d'observations principales. Ce recensement permet d'obtenir des informations sur l'importance de la dynamique de population, et les périodes d'activités permettant de lutter contre les adultes.

Les plantes hôtes du bupreste telles que : sorbier, aubépine, rosacées en général... seront limitées dans les abords de la parcelle.



Adulte de bupreste



Galerie sinueuse surmontée d'un orifice d'émergence après écorçage

L'agrilus est un coléoptère d'une taille à l'état adulte de 7 à 10 mm. Il a une forme étroite et allongée et sa couleur dominante est cuivre.

Rappel de la biologie complète du ravageur dans la [fiche technique](#).

Seuil indicatif de risque :

1 individu à raison du contrôle de 50 arbres

Psylles du poirier



Etat des lieux en parcelles,

La colonisation des pousses par des formes mobiles de psylles a eu tendance à diminuer au cours de la semaine dernière. Des niveaux allant jusqu'à 5% de pousses occupées ont été enregistrés notamment en Flandre Maritime. La situation semble plus calme dans d'autres secteurs comme l'Artois par exemple.

La présence d'une faune auxiliaire un peu plus importante semble porter ses fruits sur les niveaux de colonisation. Attention avec le retour des précipitations à un développement végétatif qui pourrait être plus important et de nouveau favoriser le ravageur.

Analyses de risques,

Les psylles sont des petits hémiptères dont l'allure générale de l'adulte est semblable à une cigale. Ses ailes sont transparentes et se positionnent en forme de toit au repos. Les psylles mesurent 2,5mm et sont de couleur sombre.



Psylle adulte

La larve de psylle possède des yeux rouges visibles avant même son éclosion. 5 stades larvaires sont observables et se distinguent par leur coloration.



Larves de psylle

D'un jaune-clair aux deux premiers stades, les deux derniers sont d'une couleur brune, alors qu'un jaune plus sombre caractérisera le 3ème.

Les œufs caractéristiques sont de forme allongée et fixés au végétal par un pédoncule pour une longueur de 0,3mm et d'une coloration jaune claire.



Œufs de psylle

Plusieurs types de dégâts sont occasionnés par les psylles. Certains sont le fruit du comportement nutritionnel de l'insecte, qui opère des piqûres sur les pousses. Ces dernières engendrent une diminution de la conduction de sève et la cicatrization du bois. Ces dégâts sont l'œuvre des adultes et des formes larvaires. Des dégâts indirects sont également à mettre au compte des psylles, qui produisent un miellat que l'on retrouvera sur les feuilles et les jeunes pousses ainsi que sur les fruits. Ces sécrétions sont un milieu favorable au développement d'un complexe de champignons appelé fumagine. Matérialisée par des plaques noirâtres, la fumagine a pour effet de réduire la photosynthèse, provoquant ainsi la chute des feuilles, bourgeons tout en réduisant l'induction florale. Enfin et surtout, elle engendre la non-commercialisation des fruits.

Enfin, il faut noter que les psylles sont des vecteurs du pear declin qui peut engendrer des dépérissements conséquents sur jeunes vergers.

Gestion des risques,

L'évaluation portera sur l'observation de 100 pousses. En raison d'un échelonnement des éclosions et de la succession des générations, ces observations se feront avec une fréquence d'une dizaine de jours.

L'excès de végétation est un des principaux facteurs favorisant ce ravageur. Maintenir un équilibre entre végétation et production est donc primordial. Raisonner la fertilisation azotée, opérer une taille en vert sont des éléments à prendre en compte dans la stratégie.

Le psylle est doué d'une forte mobilité, en cas d'intervention, celle-ci se réalisera sur l'ensemble des parcelles pour éviter les recolonisations.

Plusieurs prédateurs naturels influent très fortement sur la maîtrise des populations de psylle. Les anthocorides, syrphes et chrysopes sont parmi les prédateurs les plus efficaces contre ce ravageur. Préserver ces auxiliaires est la première des mesures à prendre pour lutter contre le psylle en adaptant le programme phytosanitaire.

Seuil indicatif de risque :

10% de pousses colonisées par au moins une forme mobile (adulte ou larve) de mai à juin

40% de pousses colonisées par au moins une forme mobile (adulte ou larve) en fin d'été

Biocontrôle :

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage, retrouvez la liste des produits ici :

B

Charançons phyllophages : *Phyllobius oblongus*- *betulae*



Etat des lieux en parcelles,

Les *Phyllobius* sont de petits charançons de 4 à 6 mm.

Les niveaux de populations ont été moins importants au cours de la semaine dernière.

Ces charançons pratiquent des dégâts en opérant des piqûres de nutrition pouvant aller jusqu'à la section des jeunes pousses. Les dégâts peuvent prendre la forme d'une défeuillaison inhabituelle.

Analyses de risques,

Considérés comme des ravageurs secondaires la plupart du temps, des dégâts importants peuvent apparaître lors de phases de pullulation. Leur gestion est fonction de l'historique des dégâts de la parcelle et ne s'applique qu'en cas de phase de pullulation déterminée par frappages



Phyllobius betulae adulte



Phyllobius oblongus adulte

Gestion des risques,

Elle ne doit être mise en œuvre qu'après évaluation des populations présentes par frappages et de l'identification des espèces. À *Phyllobius oblongus* de couleur brune, peut également s'ajouter *Phyllobius betulae* de couleur vert brillant. D'autres paramètres sont à prendre en compte comme l'état végétatif des arbres lors des attaques et de l'historique des parcelles.

Seuil indicatif de risque :

100 individus pour 100 frappages à raison de 2 sur 50 arbres

Rhynchite coupe bourgeon



Etat des lieux en parcelles,

Le rhynchite coupe bourgeon est un petit coléoptère de couleur bleu métallique mesure environ de 2,5 à 3,5 mm.

Il est à l'origine de dégâts sur pousses terminales par section de celles-ci, visibles actuellement sur plusieurs parcelles, notamment dans le Soissonnais

jeunes arbres et en surgreffage



Rhynchite coupe bourgeon adulte

Analyses de risques,



C'est un charançon qui peut être à l'origine de dégâts importants et visuels, à plus forte raison encore en parcelles de

Gestion des risques,

Elle ne doit être mise en œuvre qu'après évaluation des populations présentes par frappages et de l'identification des espèces. À *Phyllobius oblongus* de couleur brune, peut également s'ajouter *Phyllobius betulae* de couleur vert brillant. D'autres paramètres sont à prendre en compte comme l'état végétatif des arbres lors des attaques et de l'historique des parcelles.

Seuil indicatif de risque :

100 individus pour 100 frappages à raison de 2 sur 50 arbres

Pucerons



Puceron cendré : les niveaux de colonisation des pousses par le puceron cendré restent forts. Néanmoins, les niveaux sont plutôt à la baisse dans les secteurs les plus préoccupants la semaine dernière, signe une nouvelle fois d'une population d'auxiliaires un peu plus présente, contribuant à la maîtrise du ravageur. Attention au caractère plus poussant de la végétation avec le retour des précipitations qui risque de favoriser indirectement la colonisation.



Puceron lanigère : les populations de puceron lanigère poursuivent leur lente et discrète colonisation en parcelle avec quelques signalements et une tendance à la hausse globalement.



Pousse de pommier colonisée par le puceron cendré



Pousse de pommier colonisée par le puceron cendré avec présence d'auxiliaires



Pousse de pommier colonisée par le puceron lanigère



	Evolution de la colonisation par le puceron cendré sur pousse			Evolution de la colonisation par le puceron lanigère sur pousse		
	12-juin	19-juin	Tendance /S-1	12-juin	19-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	5,0	0,5	↘	2,0	2,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)						
Lille Sud (59)						
Montreuillois (62)						
La Bassée (59)						
Hainaut (59)	20,0	14,0	↘			
Abbevillois (80-62)		0,0		2,0	2,0	↔
Arrageois (62)	5,5	4,5	↘	0,0	1,5	↗
Cambrésis (59)						
Avesnois (59)						
Amiénois (80)						
Thiérache (59-02)	2,7	3,3	↗			
Picardie Verte (80-60)						
Neslois (80-60-02)						
St Quentinnois (02)						
Laonnois (02)						
Montdidérien (80-60)						
Beauvaisis (60)						
Soissonnais (60-02)	1,0	1,5	↗			
Senlisien (60)						
Omois (02)						

Seuil indicatif de risque :

(base de 100 pousses réparties à raison de 2 sur 50 arbres).

Pucerons :	Vert Migrant	Vert	Lanigère	Des Galles rouges	Cendré
Seuil :	60%	15%	10%	5%	1%

Pathologies

Oïdium

Etat des lieux en parcelles,

Les contaminations par l'oïdium ont été en baisse la semaine dernière du fait de conditions relativement peu poussantes pour la végétation jusqu'en fin de semaine. La situation a en revanche évolué en toute fin de semaine, avec notamment localement des passages orageux, mais qui n'ont pas encore permis aux symptômes de la maladie de s'observer.



Sur la période, 71% des parcelles du réseau de piégeage régional ont été concernées par la présence de la maladie, soit une diminution de 2%.

Analyses de risques,

Les dépassements de seuil ont été fréquents au cours de la semaine dernière sur la région, malgré des conditions moins favorables à la maladie.

Gestion des risques,

Cette problématique est désormais à raisonner spécifiquement, attention aux températures extrêmes actuelles qui limitent l'emploi de certaines solutions.

La mise en œuvre actuellement des mesures prophylactiques (coupe et export des pousses hors du verger) reste la première des solutions à appliquer et limite les risques de recontaminations au sein du verger.

Les conditions orageuses à venir devraient favoriser la maladie directement et indirectement (pousse végétative, seule sensible à la maladie).

	Evolution des contaminations sur pousse par l'Oïdium		
	12-juin	19-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	1,7	1,3	↘
Flandre Intérieure (59-62)			
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	60,0	13,7	↘
Abbevillois (80-62)	0,0	0,0	↔
Arrageois (62)	5,5	2,7	↘
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)		15,0	
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	4,7	4,7	↔
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0		
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)	20,0	11,0	↘
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Seuil indicatif de risque :

5% de pousses contaminées /100 pousses.

Biocontrôle :

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage, retrouvez la liste des produits ici :

B

Tavelure



Situation en parcelles

Depuis notre dernier bulletin, les périodes annoncées en cours sont désormais terminées sans évolution des niveaux de risques déjà présents.

Les projections issues des contaminations primaires sont à présent terminées sur l'ensemble des secteurs de la région. Mais les dernières taches ne sont pas encore visibles.

Analyses de risques

Au cours des dernières périodes de contaminations les taux de projections ont varié de **0,00%** à **19,37%** pour une moyenne de **5,35%** du stock primaire annuel.

Les quantités d'eau enregistrées durant les dernières périodes de contaminations vont de **0,30** mm à 32,60mm pour une moyenne régionale de **7,29** mm.

La période est à l'incubation des dernières contaminations potentielles.

Gestion des risques

Les stocks d'ascospores projetables sont désormais nuls.

Attention, les taches issues des dernières périodes de contaminations à risques ne sont pas encore visibles. Il convient donc de rester prudent en cas de doute sur la gestion des derniers épisodes de contaminations, avant de lever la protection. De plus les conditions climatiques annoncées par Météo France pour les jours à venir s'annoncent particulièrement perturbées.

Le tableau en page suivante vous résume les situations actualisées en fonction des secteurs géographiques (données issues de la modélisation et des réseaux agrométéorologiques).

Retrouvez toutes les explications des tableaux tavelure dans la fiche « OAD : Modèle Melchior Les tavelures du pommier et du poirier *Venturia inaequalis*, *Venturia pirina* » ou en suivant [ce lien](#).

Biocontrôle :

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage, retrouvez la liste des produits ici :



Tavelure modélisation

Zones géographiques	Début de période	Fin de période	Risque associé pour le moment	% d'ascospores projetées		Stock d'ascospores projetables pour le moment	Précipitations associées à cette période pour le moment en mm	Somme des degrés heures depuis le début de la période jusqu'à 8h ce jour
				associées à cette période pour le moment	depuis début contaminations primaires selon la modélisation de ce jour			
Flandre Maritime (59)	17-juin 14 h	17-juin 14 h	Nul	0,92	100,00	0,00	0,3	672
	18-juin 2 h	18-juin 10 h	Léger	0,00			1,0	
	18-juin 20 h	19-juin 6 h	Léger	0,00			4,4	
	18-juin 19 h	19-juin 7 h	Léger	5,96			12,6	
La Bassée (59)	18-juin 5 h	18-juin 11 h	Très léger	0,06	100,00	0,00	0,8	678
	18-juin 21 h	19-juin 6 h	Léger	0,00			7,4	
	18-juin 8 h	19-juin 6 h	GRAVE	17,76			2,7	
Arrageois (62)	18-juin 4 h	19-juin 7 h	GRAVE	19,37	100,00	0,00	11,4	986
Amiénois (80)	18-juin 5 h	18-juin 11 h	Très léger	1,22	100,00	0,00	3,8	
	18-juin 5 h	18-juin 14 h	Léger	1,31			7,4	
Thiérache (59-02)	18-juin 21 h	19-juin 9 h	Léger	0,00	100,00	0,00	3,0	667
	18-juin 2 h	18-juin 11 h	Léger	1,05			13,6	709
	18-juin 18 h	19-juin 7 h	Assez Grave	0,00			32,6	
St Quentinnois (02)	18-juin 2 h	18-juin 11 h	Léger	11,49	100,00	0,00	4,0	695
	18-juin 19 h	19-juin 7 h	Léger	0,00			5,0	
	17-juin 14 h	19-juin 7 h	GRAVE	17,97			9,5	
Laonnois (02)	17-juin 12 h	18-juin 8 h	GRAVE	14,13	100,00	0,00	4,0	692
	18-juin 14 h	19-juin 3 h	Assez Grave	0,00			9,0	
	18-juin 3 h	18-juin 7 h	Très léger	11,05			3,4	
Soissonnais (60-02)	18-juin 20 h	19-juin 7 h	Léger	0,00	100,00	0,00	6,4	693

Tavelure en parcelles



Etat des lieux en parcelles,

Les taches issues des périodes à hauts risques du début du mois de juin sont désormais bien visibles. Les niveaux de contaminations ont été en hausse au cours de la semaine dernière.

Les premiers symptômes sur fruits ont été observés dans plusieurs secteurs comme sur l'Arrageois, La Bassée et le Hainaut.

Actuellement selon la modélisation les taches apparaissant sont issues des périodes à risques du début à la mi-juin.



	Evolution des contaminations sur pousse par la tavelure			Evolution des contaminations sur fruit par la tavelure		
	12-juin	19-juin	Tendance /S-1	19-juin	26-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,3	0,3	↔	0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)						
Lille Sud (59)						
Montreuillois (62)						
La Bassée (59)						
Hainaut (59)	0,7	0,0	↓			
Abbevillois (80-62)	0,0	1,0	↗	0,0	1,0	↗
Arrageois (62)	2,0	2,0	↔	0,0	1,0	↗
Cambrésis (59)						
Avesnois (59)						
Amiénois (80)						
Thiérache (59-02)	0,0	1,3	↗			
Picardie Verte (80-60)						
Neslois (80-60-02)						
St Quentinnois (02)						
Laonnois (02)						
Montdidérien (80-60)						
Beauvaisis (60)						
Soissonnais (60-02)	5,0	3,5	↓	20,0		
Senlisien (60)						
Omois (02)						

Prunes

Carpocapse de la prune

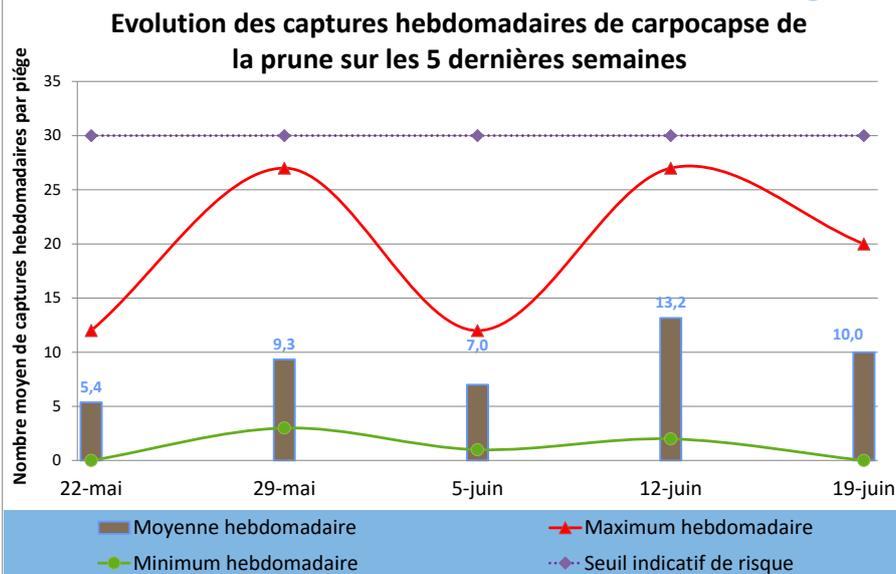


FREDON HdF

Chenille et adulte



FREDON HdF

Etat des lieux en parcelles,

Une légère baisse des captures du carpocapse des prunes a été enregistrée en région au cours de la semaine passée que la quasi-totalité des secteurs à l'exception de celui de Flandre Intérieure.

Sur la période, la moyenne régionale a été de 10,0 papillons par pièges.

La présence du ravageur a été enregistrée au cours de la semaine dernière dans 86% des parcelles du réseau de piégeage, soit un niveau en baisse de 24%.

Analyses de risques,

À ce jour, tous les secteurs s'écartent du seuil indicatif de risque.

Gestion des risques,

Un suivi régulier des pièges à phéromone est actuellement impératif afin d'obtenir un monitoring précis.

Pour les parcelles ayant fait le choix d'une protection par confusion sexuelle, il est impératif de bien suivre les pièges de monitoring pour s'assurer de la bonne efficacité de la confusion.

Evolution des captures hebdomadaires de carpocapse de la prune	12-juin	19-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)			
Flandre Intérieure (59-62)	11,0	16,0	↗
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	5,0	5,0	↔
Abbevillois (80-62)	25,0	20,0	↘
Arrageois (62)	27,0	19,0	↘
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	2,0	0,0	↘
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	9,0	4,0	↘
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)		6,0	
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Seuil indicatif de risque :

30 captures sur une durée de 7 jours

Biocontrôle :

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage, retrouvez la liste des produits ici :

B

Cerises

La mouche de la cerise**Etat des lieux en parcelle,**

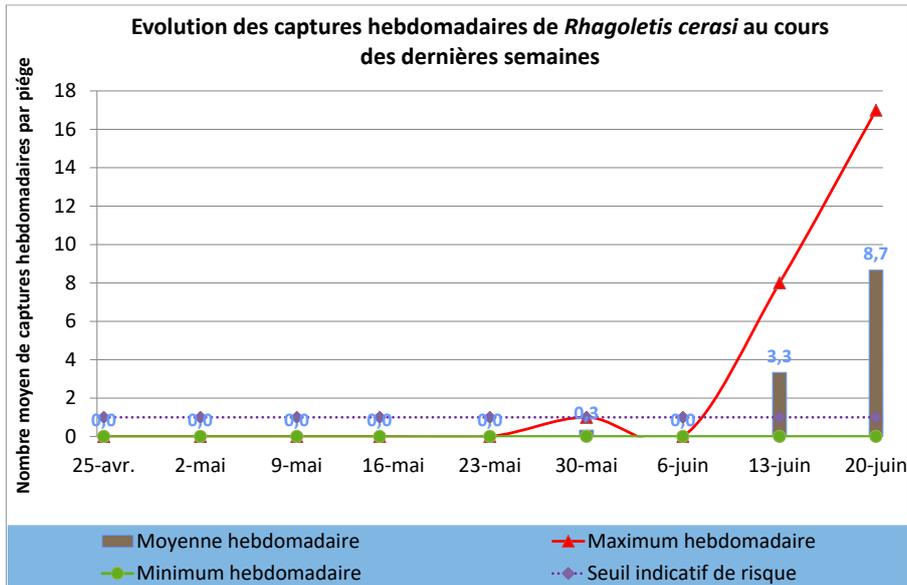
Une nette augmentation des captures de la mouche des cerises a été observée au cours de la semaine dernière sur l'ensemble des secteurs du réseau de piégeage régional. Sur la période, la moyenne des captures hebdomadaires a été de 8,7 mouches par plaque, concernant 60% des sites.

Analyses de risques,

Les températures chaudes favorisent les émergences de la mouche des cerises, et également l'hygrométrie moins sèche désormais. La période de maturité étant désormais bien entamée la période est à très hauts risques sur la région. Il est impératif donc que les pièges chromatiques de monitoring soient en place.

La mouche de la cerise adulte mesure environ 3–5 mm et a un corps noir avec une marque jaune caractéristique sur le dos à la base des ailes. Ses ailes transparentes présentent des bandes transversales foncées très typiques.

La ponte a lieu sous l'épiderme de la cerise lorsqu'elle commence à rougir, 10-15 jours après le début du vol, en conditions de températures favorables (>18°C). Les larves éclosent 6 à 12 jours plus tard. Elles creusent une galerie jusqu'au noyau et se nourrissent de la pulpe située tout autour de celui-ci. Leur développement dure environ 3 à 4 semaines. Les larves quittent alors le fruit par un trou et se laissent tomber au sol, où elles s'enfoncent de quelques centimètres pour former leur puppe et hiverner. Sous nos climats, une partie des pupes peut hiverner deux fois, et même trois fois.

**Mouche de la cerise au stade adulte**

(K. Petit, FREDON Nord Pas-de-Calais)

**Mouche de la cerise au stade larvaire**

(K. Petit, FREDON Nord Pas-de-Calais)

Gestion des risques,

La mise en place de pièges jaunes englués entrecroisés de type Rebell® permet une lutte directe. Le jaune attire, en effet, ces insectes qui sont capturés dans la glu. Suspendez 2 à 10 pièges croisés à chaque arbre pendant la période de vol. Leur mise en place est impérative à ce stade de la saison.

Pensez également à renouveler les pièges selon leur niveau de propreté.

Les carabes, les staphylins, les oiseaux ainsi que certains parasites peuvent permettre de réduire les populations du ravageur.

	Flandre Maritime (59)	Flandre Intérieure (59-62)	Lille Sud (59)	Montreuillois (62)	La Bassée (59)	Hainaut (59)	Abbevilleois (80-62)	Arrageois (62)	Cambrésis (59)	Avesnois (59)	Amiénois (80)	Thiérache (59-02)	Picardie Verte (80-60)	Neslois (80-60-02)	St Quentinnois (02)	Laonnois (02)	Montdidérien (80-60)	Beauvaisis (60)	Soissonnais (60-02)	Senlisien (60)	Omois (02)	
Capua	0			1		1	2					11		0					0			
Tendance	↘			↗		↗	↗					↗		↔					↔			
Carpocapse	10	0		0		6	11	2		5		1		0					6			
Tendance	↗	↔		↔		↘	↘	↘		↘		↘		↔					↘			
Cossus	0	0										1										
Tendance	↔	↔										↗										
Eulia	0	0		3		1	2	4		8		3		0					1			
Tendance	↘	↔		↗		↘	↗	↗		↗		↗		↔					↗			
Pandemis	1	0					1	6				0										
Tendance	↗	↔					↘	↗				↔										
Petite Tordeuse des Fruits	0	7		1		9	16	34		0		32		0					4			
Tendance	↔	↗		↗		↗	↗	↗		↔		↗		↔					↘			
Sésie du pommier	3	10				12	14	18		0		4		0					2			
Tendance	↘	↗				↗	↗	↗		↔		↘		↔					↗			
Tordeuse rouge des bourgeons	0			19						13		3		0								
Tendance	↔			↗						↘		↗		↔								
Tordeuse verte des bourgeons	0			4						35		38		0								
Tendance	↔			↗						↗		↗		↘								
Zeuzère	0	0				0	7	0		0		0		8					0			
Tendance	↔	↔				↔	↗	↔		↔		↘		↗					↔			
Puceron cendré	1					14	0	5				3							2			
Tendance	↘					↘		↘				↗							↗			
Puceron lanigère	2						2	2														
Tendance	↔						↔	↗														
Tavelure pousse	0					0	1	2				1							4			
Tendance	↔					↘	↗	↔				↗							↘			
Tavelure fruits	0						1	1														
Tendance	↔						↗	↗														
Oïdium	1					14	0	3		15		5							11			
Tendance	↘					↘	↔	↘				↔							↘			
Carpocapse Prune		16				5	20	19				0		4					6			
Tendance		↗				↔	↘	↘				↘		↘								

Espèce exotiques envahissante : les ambrosies

Du 15 au 30 juin 2023, nous fêterons les journées de lutte contre les ambrosies !

L'ambrosie à feuilles d'armoise est une espèce exotiques envahissante à fort risque sanitaire par son potentiel allergisant (causant des rhinites sévères, de la fatigue et des démangeaisons entre autre).

Par ailleurs, son potentiel d'envahissement lui permet de se développer rapidement sur une grande variété de milieux, plus particulièrement sur les terrains nus ou peu couverts dont les champs agricoles.

Elle devient alors problématique pour l'agriculture car elle constitue une plante adventice concurrentielle de certaines cultures et la flore locale.

Au mois de juin, les plantules se développent jusqu'à atteindre un stade adulte et libérer leurs pollens à l'automne. Si vous voyez cette plante, il est important de la signaler sur : <https://www.signalement-ambrosie.fr>.

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur le site de FREDON Hauts-de-France et téléchargez la fiche technique sur l'ambrosie à feuilles d'armoise : <https://fredon.fr/hauts-de-france/nos-missions/la-preservation-du-patrimoine-naturel/les-especes-enjeux-pour-la-sante-humaine>.



Stade adulte de l'Ambrosie à feuilles d'armoise dans un champs

Crédit texte et photos : Observatoire des Ambrosies



Stade végétatif de l'Ambrosie à feuilles d'armoise

Crédit texte et photos : Observatoire des Ambrosies



Suivi des lépidoptères



La semaine prochaine est à prévoir selon le [CALENDRIER](#), le renouvellement des capsules :
Carpocapse des pommes et des poires
Cossu cossus



Pour les parcelles de cerisiers, n'oubliez pas le nettoyage des pièges chromatiques jaunes.



Informations pratiques

- ☼ Ce bulletin est produit sur base d'informations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale ; celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles. Il convient donc avant chaque prise de décision d'intervention, d'aller observer les parcelles ou zones concernées.
- ☼ Des pratiques alternatives aux traitements notamment autres que ceux de biocontrôle existents, elles sont disponibles sur le site Ecophyto-PIC : [Portail | Ecophytopic](#)
- ☼ Vous retrouverez également ponctuellement des liens relatifs à des méthodes alternatives dans ce BSV dans la rubrique « gestion des risques »

Informations pratiques

Accédez aux autres éditions du BSV :

- ☼ <http://draaf.hauts-de-france.agriculture.gouv.fr/Bulletins-de-sante-du-vegetal-BSV>
- ☼ <http://www.agriculture-HdF.fr/bulletin-sante-vegetal.html>
- ☼ <http://www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr/techniques-productions/cultures/bulletins-de-sante-du-vegetal/>

Action pilotée par le ministère chargé de l'Agriculture et de l'Alimentation et de la Transition écologique et solidaire, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité (OFB), par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto, et celui du Conseil Régional Hauts-de-France.
Ce bulletin est rédigé à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. Il donne la tendance de la situation sanitaire. Toutefois celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Directeur de la publication : Laurent Degenne - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteur : Ludovic TOURNANT - FREDON Hauts-de-France ; appui à la mise en œuvre des réseaux et observations : Martine DEGUETTE - FREDON Hauts-de-France

Bulletin édité sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau Haut-de-France : producteurs, techniciens, FREDON Hauts-de-France

Coordination et renseignements : Aurélie Albaut - Chambre d'agriculture de la Somme, Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Ludovic TOURNANT - FREDON Hauts-de-France

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la [DRAAF Hauts-de-France](#) et des [Chambre d'Agriculture Hauts-de-France](#)